

faux Peccat d'un air niais, qu'est-ce que ça veut dire ?”

Le lendemain pourtant, le faux Peccat se ravisa.—“Tenez, citoyens, dit-il, je vais vous dire toute la vérité, car jusqu'à présent, comme vous vous en doutez bien, je ne vous ai donné que des bourdes. Je m'appelle François-Jacques Ringette, j'ai vingt-six ans, je suis né à Orléans, d'où je suis parti à sept ans. Je n'ai jamais eu d'état ni de domicile. Quand j'ai quitté Orléans, ça été pour entrer aux prisons de Montargis, avec mon père et ma mère, pour le grand procès. Ils sont morts pendant l'instruction. Moi, j'ai vagabondé depuis ce temps-là. Puis, j'ai été à Paris, et voilà qu'un jour, sur le chemin de Bourg-la-Reine, j'ai trouvé un portefeuille de maroquin rouge, dans lequel il y avait un extrait baptistaire et un passe-port au nom de Michel Peccat. Il y avait là-dessus les noms des pères et mère, l'âge m'allait assez, je me suis approprié ces noms-là et je m'en suis fait réclamer depuis.”

Et il avoua, peu à peu, sa participation si active à la plupart des crimes que nous avons racontés.

Ses propres aveux et les révélations d'une servante de ferme composent à ce bandit une physionomie singulière, dans laquelle, sous les habitudes de férocité, on sent poindre l'ennui, le dégoût, la lassitude du crime, et peut-être le remords.

—“Vois-tu, ma fille, avait dit le Rouge-d'Auneau à cette servante, tu crois peut-être que je suis aussi coquin que ces coquins-là. Tu te trompes. J'en ai fait autant qu'eux ; mais, eux, ça les amuse, et moi, ça m'ennuie. Voilà la différence. Ce n'est pas une vie que de vivre comme ça. Quand j'y suis, je vais au sang comme les autres, mais ça me dégoûte après, et ça me lasse de vivre. J'ai mérité la mort plus de vingt fois, mais si jamais je suis pris, le bourreau n'aura pas la peine de me mettre la main dessus. Je m'étranglerai avec ma chemise ou je boirai du bouillon de Haras au vinaigre. Mais, avant, je veux me donner le plaisir de déclarer tous les gueux d'Orgères. Et, si on veut me faire grâce, j'en nommerai encore plus de cent d'Etampes, de Versailles et de Paris.”

Peut-être l'orgueil froissé du chef rejeté dans un rang subalterne entraînait-il pour beaucoup dans ces idées de vengeance et dans ces projets désespérés.

Une curieuse confession fut celle du Gros-Normand.

Ce scélérat fut à peu près le seul qui, dans ses interrogatoires, montra quel-

que sensibilité, quelque repentir. Tout sentiment moral n'avait pas disparu de cette âme, et c'est avec une sorte d'horreur qu'il déroula la liste de ses forfaits. Singulière et saisissante auto biographie, qui retrace le tableau complet d'une de ces existences accaparées, dès les premiers pas, par la débauche et par le crime.

—“Je me nomme Jacques Bouvier, dit-il, je suis né à Saint-Christophe, en Mayenne, et j'ai quarante-six ans. Dès l'âge de quatorze ans, j'étais enrôlé parmi les voleurs.

“J'ai eu le malheur de perdre, jeune, mes père et mère. Abandonné à moi-même, sans aucun moyen d'existence, je quittai mon village et je m'en fus en mendiant jusque dans l'Anjou. Là, comme je sollicitais la pitié publique, et que j'étais passablement bien fait et joli garçon, je rencontrais une de ces femmes qui vivent d'oisiveté et de libertinage, et qui m'apprit à compter, pour vivre, sur le produit de sa beauté.

“Cette femme était affiliée à une bande de brigands, et racolait, à leur profit, des jeunes gens hardis et vigoureux. Un beau jour, elle me fit boire outre mesure et me conduisit dans une grange où se tenait un conciliabule de ses amis. On m'y reçut voleur, on me donna un mot de passe, et un homme, que les autres nommaient “le roi des pingres,” tira d'une boîte de paille un long brin dont il me fit tenir un bout, tandis qu'il tenait l'autre. Puis il me fit, avec un long couteau, une piqûre au bras gauche, m'en fit sucer le sang et me dit que, dès ce moment, j'appartenais à la bande.

“Quelque temps après, cet homme et deux autres vinrent me chercher. Nous allâmes mendier dans une ferme, et, le soir venu, nous nous introduisîmes dans la chambre où couchait le fermier. On tua l'homme, on me fit violer la femme, et on me força à plétiner sur son cadavre. Puis, on me donna ma part du vol, et mon institutrice se hâta de la dissiper avec moi.

“A partir de ce jour, ce fut une série continue de vols, d'assassinats et de débauches. L'habitude me vint, la vanité s'en mêla et je voulus me faire un nom parmi ces bandits.

“Une fois, cependant, nanti du produit d'un vol considérable, le dégoût me prit et j'eus l'idée de redevenir honnête homme. Je m'enfuis à Nantes, et je m'engageai pour les Colonies.

“Arrivé à Pondichéry, je restai sept ans dans l'Inde, sans qu'on pût me reprocher la plus petite peccadille. Mais, allez, citoyens, dit le Gros-Normand avec

un soupir, qui a bu boira, comme on dit. Je vis, un matin, un de mes camarades qui comptait sur son lit une petite somme qu'il voulait envoyer à sa famille. Cela me réveilla : je le volai. Je fus découvert et chassé du corps, après avoir reçu la savate et une cartouche jaune.

“Alors, ma foi, je revins en France et je recommençai. Le travail m'était devenu impossible. Un jour que le syndic de la paroisse de Vannes était à la foire à Ballais, j'entraî chez lui, je n'y trouvai qu'une vieille servante, une fille qui m'avait fait la charité. Je lui coupai le cou avec une serpe, j'enfonçai les meubles et j'y pris 3,000 livres et des bijoux.

“Il y avait là de quoi vivre tranquille. Je me rendis à Lorient, j'achetai une pacotille de mousseline et d'indienne et je me fis colporteur. Encore un métier de “feignant.”

“Pendant cinq ans, je vécus de mon métier et de l'argent du syndic. Je ne me refusais rien, ni vin, ni bons morceaux, ni filles. Argent et pacotille s'en volèrent, et les dettes arrivèrent à la fille. Je levai le pied, et j'allai à Saint-Brieuc, où je m'engageai dans les compagnies franches.

“La révolution était commencée. Nous n'avions pas grande discipline, et les chefs n'étaient pas trop les maîtres avec nous. Cette vie-là m'allait. Mais, enfin, il fallait encore obéir, et ça m'était impossible. Je courus un jour sur mon lieutenant à coups de sabre ; j'allais le tuer, on m'arrêta à temps ; mais je passai devant une cour martiale, et je fus condamné à dix ans de fers.

“On me conduisit à Brest. Au bout de six mois je m'évadai. A sept lieues de Brest, je rencontrais un évadé comme moi et nous tuâmes un voyageur qui passait à cheval sur la route. Nous partageâmes ses dépouilles et je me réfugiai à Laval.

“Là, je fis connaissance dans un cabaret avec trois contrebandiers fameux, les frères Laconis. La République avait perdu leur métier : ils s'étaient fait voleurs de grand-route. Je me joignis à eux et nous fîmes quelques coups, qui se terminaient, comme toujours, par le sabre ou le couteau.

“Dans une de nos excursions à Paris, où nous allions dépenser, aux Porcheons, l'argent de nos affaires, je connus François Girodot, qui n'est autre que le Beau-François. Il se moqua de nous, nous dit que nous n'étions que de petits voleurs, qu'il avait toute une armée en Beauce, et que les “pingres” y étaient maîtres du pays. Je m'attachai à lui, et j'en suis arrivé où vous me voyez aujourd'hui.”